



## Journée de prière pour les malades et dimanche de la santé.

Chaque année, le 11 février, l'Église catholique célèbre la mémoire de Notre Dame de Lourdes. Ce même jour est aussi, pour les catholiques du monde entier, une journée de prière pour toutes les personnes malades. Dans les diocèses de France, un second rendez-vous vient compléter celui du 11 février : celui du « dimanche de la santé », dont le thème sera, le 9 février 2025 : « Qui enverrai-je ? ». Comme son nom l'indique, ce dimanche de la santé nous conduira non seulement à prêter attention aux personnes malades, mais aussi à rendre honneur au personnel soignant qui prend soin d'elles, ainsi qu'aux personnes bénévoles qui leur rendent régulièrement visite.

Dans notre paroisse, une prière de bénédiction spéciale sera adressée aux personnes malades, au personnel soignant et aux visiteurs des hôpitaux à la fin de nos trois messes du week-end des 8 et 9 février. En outre, au cours de la messe du 8 février à 18h30, ainsi que de celle du 9 février à 10h30, le sacrement des malades sera célébré en faveur des personnes qui en auront fait la demande préalable auprès de notre paroisse.

Il convient de bien distinguer le sacrement de la réconciliation du sacrement des malades, tout en offrant aux personnes souhaitant recevoir ce dernier la possibilité de se confesser au préalable. À cet effet, une permanence d'accueil sera assurée par un prêtre le samedi 8 février de 14h à 18h dans l'église Sainte-Colombe de Chevilly-Larue.

Le rituel du sacrement des malades s'est toujours appuyé assez directement sur un passage de l'épître de Jacques : « L'un de vous est malade ? Qu'il appelle les anciens en fonction dans l'Église : ils prieront sur lui après lui avoir fait une onction d'huile au nom du Seigneur. Cette prière inspirée par la foi sauvera le malade : le Seigneur le relèvera et, s'il a commis des péchés, il recevra le pardon » (Ja 5,14-15).

Le rituel actuellement en vigueur recommande de réserver le sacrement des malades aux personnes dont la vie est en danger, ainsi qu'aux personnes devant subir prochainement une opération chirurgicale. Il ne précise toutefois pas le degré de danger dont il s'agit. Certaines maladies, sans mettre directement la vie d'une personne en danger, risquent de diminuer, à terme, son espérance de vie : dans de telles situations, peut-on recevoir le sacrement des malades ? Il me semble qu'on peut légitimement penser que oui, en s'appuyant notamment sur le fait que l'épître de Jacques n'évoque pas la question de la gravité de la maladie.

### Accueil

Mardi - vendredi  
de 16h-18h30  
Samedi 10h-12h  
Au 3 rue Jaume

### Permanence du père

François Barriquand  
Mercredi 16h-18h  
Au 5 rue Jaume



Paroisse sainte Colombe

Tous ensemble, que nous soyons affectés personnellement par la maladie ou non, nous pourrions prier les uns pour les autres les 8, 9 et 11 février prochains, en reprenant les mots de cette belle prière composée par **Carole Monmarché**, proposée par l'équipe nationale chargée de promouvoir le dimanche de la santé :

Dieu de miséricorde,  
touche-moi comme tu as purifié Isaïe au feu de ton amour.  
J'entends ton appel : « Qui enverrai-je ? »  
« – Me voici, Seigneur »  
Jésus Sauveur, gardien et médecin de ma vie,  
que je prenne soin de toi en ceux et celles qui sont malades ou isolés.  
Au souffle de l'Esprit, je veux te reconnaître dans mes frères et sœurs souffrants  
et leur manifester ta bonté, ta Parole réconfortante.  
Tu me dis d'avancer au large et j'ai confiance. Envoie-moi.

Père François Barriquand

## DANS NOTRE PAROISSE

### QU'EST-CE QUE LE SEM ?

Le Service Evangélique des Malades, comme son nom l'indique, a pour mission première de visiter et soutenir les malades hospitalisés ou les paroissiens isolés.

Une petite équipe existe sur notre paroisse ; elle porte la communion, rend visite aux personnes en difficulté ; cet accompagnement spirituel permet un échange vrai qui réconforte et contribue à briser la solitude.

Pour rejoindre ce service ou en bénéficier, laisser un message à l'Accueil avec vos coordonnées pour être contacté.

### SEMAINE DE PRIERE ACCOMPAGNEE Dimanche 16 mars au samedi 22 mars 2025

Avec l'équipe diocésaine d'animation spirituelle, notre paroisse vous propose de participer à une semaine de prière accompagnée.

Chaque jour un temps pour prier avec la parole de Dieu et un temps pour être accompagné.

**Dimanche 16 mars** : ouverture de la semaine pour découvrir le chemin à parcourir et prier ensemble.

#### Puis chaque jour :

Un temps de prière personnelle et une rencontre de 20 minutes à la paroisse avec un accompagnateur.

**Samedi 22 mars** : clôture de la semaine.

Inscrivez-vous dès maintenant à la paroisse et avant le 9 mars !

---

## DANS NOTRE DOYENNE

### Aidons la paroisse de Rungis !

Le toit de l'église Notre Dame de l'Assomption à Rungis fuit ce qui occasionne parfois quelques inondations dans les travées.

L'Équipe d'Animation Paroissiale (EAP) et le Conseil économique paroissial (CEP) de Rungis nous demande de participer aux frais de réfections indispensables pour assurer les différentes cérémonies.

Si vous n'avez pas pu participer à la soirée théâtrale organisée le samedi 25 janvier, vous pouvez faire un don par chèque libellé à l'ordre de :

Paroisse Notre-Dame de l'Assomption - Rungis  
et l'adresser par voie postale au 2 rue de l'église 94150 RUNGIS  
Un grand merci d'avance pour le soutien à nos frères et sœurs de Rungis.



### JOURNÉE MONDIALE DE LA VIE CONSACRÉE DIMANCHE 2 FEVRIER

A l'occasion de la journée mondiale de la vie consacrée, notre diocèse nous invite à une étape de la démarche jubilaire « Pèlerins d'espérance » : **La quête de la lumière**

En ce jour de la présentation de Jésus au Temple, jour de prière pour les consacrés, nous sommes tous appelés petits et grands à nous mettre en route pour visiter une ou deux communautés religieuses de notre doyenné puis à faire route vers la cathédrale où nous nous retrouverons en diocèse.

Cette journée est conçue sous la forme d'un **rallye** qui démarre dans les paroisses par la messe dominicale et se termine par un grand rassemblement à la cathédrale de Créteil.

Nous vous présentons ici le programme prévu pour notre doyenné :

- **Messe dominicale** à Saint Léonard à 10h30 ou messe célébrée en paroisse ;
- **Repas partagé** : Communauté des Filles de la Charité, rue des Tournelles (pour les personnes inscrites) - possibilité de déjeuner dans les salles paroissiales du Moutier ;
- **Rencontre avec la communauté des Filles de la Charité** : présentation de la communauté, témoignages...
- Marche vers le **Centre d'accueil Spiritain** arrivée vers 14h30 ou par le bus 192 arrêt Eglise de Chevilly Larue ;
- Marche jusqu'à l'arrêt du TVM Mairie de Chevilly-Larue ;
- Trajet en TVM jusqu'à l'arrêt Préfecture du Val-de-Marne - départs échelonnés ;
- Marche vers **la Cathédrale** ;
- A partir de 16h, arrivée à la cathédrale.
- Les participants seront invités à vivre une **démarche jubilaire** sous forme d'ateliers + crêpe party + fête de la lumière
- **Vêpres et fête de la lumière**, avec notre évêque jusqu'à 18h.

Référentes jubilé pour notre paroisse Sainte Colombe :

Géraldine Ngodi : [ngodigeraldine619@gmail.com](mailto:ngodigeraldine619@gmail.com)

Nadia Latouche : [nadia.latouche@gmail.com](mailto:nadia.latouche@gmail.com)

### PELERINAGE A LOURDES

Du 21 au 26 avril 2025

Le service diocésain des pèlerinages vous invite à participer au **pèlerinage à Lourdes**, qui se déroulera du **21 au 26 avril 2025**.

Nous aurons la joie d'être accompagnés par notre Évêque, Monseigneur Dominique BLANCHET, tout au long de ce pèlerinage, qui sera un temps fort pour notre diocèse au cours de cette année jubilaire.

Ouvert à tous – enfants, familles et adultes – ce pèlerinage est une belle opportunité de vivre un moment de grâce et de communion.

Les places étant limitées, nous vous encourageons à **vous inscrire dès que possible** et à **partager largement l'information** autour de vous. N'hésitez pas à inviter vos proches et amis.

[S'inscrire en ligne](#)

[Télécharger le bulletin d'inscription](#)

## Prenez date

### Dans notre paroisse

<p style="text-align: center;"><b>Eveil à la Foi</b></p> <p><b>Dimanche 2 février</b> : 10h30 à Notre-Dame</p> <p style="text-align: center;"><b>Préparation baptême</b></p> <p><b>Mardi 4 février</b> : 19h au 3 rue Jaume</p> <p style="text-align: center;"><b>Aumônerie 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup></b></p> <p><b>Dimanche 9 février</b> : 10h-15h Cathédrale de Créteil</p> <p style="text-align: center;"><b>Aumônerie 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup></b></p> <p><b>Dimanche 9 février</b> : 10h-15h à Notre-Dame</p>	<p style="text-align: center;"><b>Messes dominicales</b></p> <p><b>Samedi</b> 18h30 à Sainte-Colombe <b>Dimanche</b> 9h au Bon-Pasteur 10h30 à Notre-Dame-de-la-Trinité</p> <p style="text-align: center;"><b>Messes en semaine</b></p> <p><b>Mardi 19 h</b> à sainte-Colombe <b>Mercredi 19h</b> à Notre-Dame-de-la-Trinité <b>Jeudi 9h</b> au Bon-Pasteur</p>
<p style="text-align: center;"><b>Quête impérée</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Pour l'hospitalité Madeleine Delbrêl et les aumôneries des hôpitaux</b></p> <p style="text-align: center;">Samedi 8 et dimanche 9 février</p>	<p style="text-align: center;"><b>Rendez-vous hebdomadaires</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Chapelet</b></p> <p><b>Mardi 18h15</b> à Sainte-Colombe <b>Mercredi à 16h</b> à Sainte-Colombe</p> <p style="text-align: center;"><b>Assemblée de louange animée par la fraternité</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Ouvre-toi Béthanie</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Jeudi 19h</b> à Notre-Dame-de-la-Trinité</p> <p style="text-align: center;"><b>Chorale</b></p> <p><b>Vendredi : répétition à 20h</b> à Sainte-Colombe</p>
<p style="text-align: center;"><b>Sacrement des malades 8 et 9 février.</b></p> <p>Les paroissiens qui se sont inscrits pour recevoir le sacrement des malades peuvent au préalable recevoir :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Le sacrement de la réconciliation :</b> <b>Samedi 8 février</b> entre 14h et 18 heures à Sainte-Colombe</li><li>- <b>Le sacrement des malades qui sera célébré :</b> <b>Samedi 8 février</b> au cours de la messe de 18h30 à Sainte-Colombe <b>Dimanche 9 février</b> au cours de la messe de 10h30 à Notre-Dame-de-la-Trinité</li></ul>	<p style="text-align: center;"><b>L'église Sainte-Colombe est ouverte</b></p> <p>En semaine les :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mardi de 16h à 19h ;</li><li>- Mercredi de 15h30 à 18h ;</li><li>- Jeudi de 16h à 18h ;</li><li>- Samedi de 16h à 19h30</li></ul>

## COMMUNAUTE

### Nos peines :

#### Sont retournés à la maison du Père, obsèques de :

Monsieur Giuseppe ATZAS – Madame Pierrette LORETI – Madame Viviane VASSENT – Monsieur José MARTINS – Monsieur Côme MASSAMBA – Monsieur Louis JACONELLI – Monsieur Claude LALARDIE

Nous les confions à votre prière, ainsi que leurs familles

### Nous contacter :

ISSN : 2268-9389

Paroisse sainte-Colombe 3 rue Jaume 94550 Chevilly-Larue

Tél : 01 46 86 16 25

Courriel : [secretariat.saintecolombe@yahoo.fr](mailto:secretariat.saintecolombe@yahoo.fr)

Le site de la vie du doyenné : <http://www.catholiques-val-de-bievre.org/>

*Le denier de l'Eglise fait vivre notre communauté. Ne l'oublions pas !*